

Equipe de recherche au sein du Centre Charles De Visscher pour le droit international et européen de l'UCL (CeDIE)

Prof. Sylvie Sarolea  
 Prof. Jean-Yves Carlier  
 Emmanuelle Neraudau  
 Luc Leboeuf  
 Pierre d'Huart

#### Date

1<sup>er</sup> juin 2012, de 9h à 17h30

#### Lieu

Auditoire MORE 52  
 Faculté de droit  
 Place Montesquieu, 2  
 Louvain-la-Neuve

#### Inscription

80 € (50 € stagiaires, étudiants, ASBL)  
 L'inscription à la journée d'étude inclut le rapport final et le repas de midi.  
*La journée est agréée au titre de la formation continue des avocats (6 points).*

#### Accès

Train : gare de LLN via la gare d'Ottignies  
 Voiture : E411, Sortie 8A, parking Grand-Place  
 Un plan des parkings est accessible sur [www.uclouvain.be/parkinglln](http://www.uclouvain.be/parkinglln).

#### Secrétariat du colloque

Annie Fourny  
 Faculté de droit - CeDIE  
 Place Montesquieu, 2 boîte L2.07.01  
 1348 Louvain-la-Neuve  
[annie.fourny@uclouvain.be](mailto:annie.fourny@uclouvain.be)  
[luc.leboeuf@uclouvain.be](mailto:luc.leboeuf@uclouvain.be)

La journée d'étude clôture une recherche d'un an et demi sur la transposition et l'application du droit de l'Union européenne et de la Convention européenne des droits de l'homme en matière d'asile.

Elle a porté sur le règlement « Dublin II » et sur la directive « qualification » des demandeurs de protection internationale. L'intégration de ces textes par le législateur et leur application par les juridictions ont été étudiées.

La jurisprudence européenne a été synthétisée et la jurisprudence belge dépouillée. Plus de 1000 décisions ont été répertoriées.

Le colloque vise à présenter le résultat de cette recherche, les interrogations et critiques qu'elle suscite.

Il s'agit aussi de suggérer des pistes permettant d'assurer une meilleure cohérence entre les différentes sources du droit d'asile et d'en débattre.

## COLLOQUE

\*

LA RÉCEPTION DU DROIT  
 EUROPÉEN DE L'ASILE EN  
 DROIT BELGE :  
 LE RÈGLEMENT DUBLIN ET  
 LA DIRECTIVE  
 QUALIFICATION

1<sup>er</sup> juin 2012

Louvain-la-Neuve

Recherche co-financée par :



le Fonds européen  
 pour les réfugiés

et l'Université catholique  
 de Louvain

- 8h45 **Accueil - Mot d'ouverture**  
 Marc FALLON (*Président de l'Institut pour la recherche en sciences juridiques, UCL*)  
 Sylvie SAROLEA (*Professeur à l'UCL, coordinatrice du projet FER*)
- La mise en œuvre du règlement « Dublin II » : enjeux et perspectives*  
 Sous la présidence d'Yves PASCOU (European Policy Center)
- 9h00 **Les contraintes de la jurisprudence européenne (actuelles et futures)**  
 Francesco MAIANI (*Professeur à l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP), Lausanne*)
- 9h30 **Analyse de la pratique et de la jurisprudence en Belgique**  
 Emmanuelle NERAUDAU (*chercheuse au CeDIE, avocate*)
- 10h00 **Table ronde avec :**
- Claire DUBOIS-HAMDI (*CEDH, greffe*)
  - Anne BAUWENS (*Office des étrangers*)
  - Tristan WIBAULT (*CBAR*)
  - Serge SLAMA (*maître de conférences en droit public à l'Université Evry-Val d'Essonne, chercheur rattaché au CREDOF-Paris Ouest-Nanterre*)
- 11h00 **Débats**
- 11h30 **Pause-café**
- La définition des personnes protégées*  
 Sous la présidence d'Isabelle DOYEN (directrice de l'ADDE)
- 11h45 **La définition du réfugié en droit européen : la jurisprudence de la CJUE**  
 Dirk VAN HEULE (*UA Gent*)

- 12h15 **La transposition de la directive qualification en droit belge**  
 Luc LEBOEUF (*doctorant, CeDIE*)
- 12h45 **Lunch**
- 13h45 **Table ronde avec :**
- Serge BODART (*Conseiller d'Etat*)
  - François BIENFAIT (*EASO-bureau européen d'appui en matière d'asile*)
  - Véronique DE RYCKERE (*UNHCR*)
  - Dirk VAN DEN BULCK (*Commissaire général aux réfugiés et aux apatrides*)
  - Pierre D'HUART (*doctorant, CeDIE*)
- 14h45 **Débats**
- 15h15 **Dialogue entre juges nationaux et européens et entre juges européens**  
 Sous la présidence de Melchior WATHELET (Professeur à l'UCL)
- Dean SPIELMANN (*Président de chambre à la Cour européenne des droits de l'homme*)
  - Paul MARTENS (*Président émérite de la Cour constitutionnelle*)
  - Jacques JAUMOTTE (*Conseiller d'Etat*)
  - Michel WILMOTTE (*Président de chambre, Conseil du contentieux des étrangers*)
  - Caroline LALY-CHEVALIER (*assesseur représentant le UNHCR à la Cour nationale du Droit d'asile (France), Maître de conférences (HDR) Université Lille 2*)
  - Frédéric BEAUFAYS (*Vice-Président de la Cour nationale du droit d'asile*)
- 16h30 **Débats**
- 17h00 **Conclusions**  
 Jean-Yves CARLIER (*Président du CeDIE*)

À renvoyer à :

Annie Fourny

Faculté de droit - CeDIE

Place Montesquieu 2, boîte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Nom, prénom : .....

Organisme et titre : .....

.....

Adresse : .....

.....

Tél. / Fax. : .....

e-mail : .....

Participera au colloque du 1<sup>er</sup> juin 2012 et effectuera un virement de

80 €       50 €

sur le compte 091-0015728-43 de l'UCL avec la mention : « JURI01B2 + Nom de la personne inscrite ».

Date : .....

Signature : .....